



Un accord de libre-échange peut en cacher un autre...

## Visite de « grosses légumes » à Roissy :

**pour les paysans,  
la fin des haricots ?!**



**Les promesses gouvernementales n'engagent...  
que celles et ceux qui y croient !**

Le 15 janvier, la ministre de l'Agriculture Annie Genevard s'est rendue sur la plateforme de Paris-Charles de Gaulle (CDG, « Roissy ») pour annoncer une brigade de 100 agents en charge du contrôle des denrées alimentaires.

Pour SOLIDAIREs Douanes, cette annonce relève d'une opération de communication, organisée pour démobiliser les paysans en lutte contre l'accord entre l'Union européenne (UE) et le Marché commun d'Amérique du Sud (MERCOSUR).

En effet, la promesse des autorités françaises actuelles peut s'entendre comme ceci : *l'Accord UE-MERCOSUR est acté, mais rassurez-vous braves gens, il y aura des contrôles renforcés aux frontières !*

 **Depuis 2 ans, des mini renforts sont actés...  
mais restent inexistant, avec un jeu de vases communicants !**

Début 2024, il était acté +26 postes à la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI), suite à notre mobilisation syndicale autour de la Loi de Finances 2024.

Début 2025, toujours suite à notre interpellation des autorités gouvernementales et des parlementaires, la loi de Finances 2025 actait +45 postes.  
Soit budgétairement +71 postes en 2 ans.

**Théoriquement, les effectifs douaniers budgétés doivent dépasser les 17 000.**

Certes c'est bien trop peu par rapport aux besoins, et notamment par rapport à la situation en vigueur parmi nos voisins, qui ont un nombre de douaniers par habitant de 1,5 fois à 3 fois supérieur au standard en France.

Ainsi il y a 48 000 douaniers en Allemagne<sup>1</sup> contre 16500 en France.

Néanmoins, ces renforts budgétés correspondent à une tendance budgétaire qui mériterait d'être notée. Sauf que...

**En réalité, sur le terrain, le sous-effectif s'emplifie, année après année.**

Où va donc la masse salariale supplémentaire budgétée ?

- Ni dans les effectifs de catégories C, B ou A,
- ni sur la ligne,
- ni dans les fonctions support...

C'est donc qu'il y a un jeu de vases communicants !

<sup>1</sup> Source : [https://www.zoll-karriere.de/KP/DE/Der\\_zoll.html](https://www.zoll-karriere.de/KP/DE/Der_zoll.html)



## En effet, la masse salariale budgétée est détournée pour recruter des effectifs de cadres supérieurs ou ayant une rémunération similaire !

Nous pensons au cas d'espèce, outre les administrateurs et directeurs, aux statuts d'emplois particuliers que sont :

- les chefs de service comptable de 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> catégorie (CSC2, CSC1),
- chefs de service administratif de 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> catégorie (CSA2, CSA1),
- et chefs de service de la surveillance de 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> catégorie (CSSu2, CSSu1).

Tous postes à la rémunération bien plus conséquente que ce qui est prévu pour les inspecteurs de 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> classe (IR3, IR2, IR1)...

Nous pensons également aux prestataires extérieurs dans la sphère informatique, qui ont parfois des rémunérations individuelles à la journée à hauteur de 500 euros.

C'est-à-dire sans commune mesure avec le standard de rémunération des informaticiens douaniers parfois recrutés à peine au dessus du salaire minimum, et ne dépassant guère le salaire médian.



## Aussi nous ne croyons aucunement les annonces de renforcement de 100 emplois dans le domaine du contrôle alimentaire.

Au « mieux », l'équivalent de 100 personnes seraient ponctuellement sollicitées pour faire ledit contrôle alimentaire.

Mais avec une trajectoire globale de diminution des effectifs réels, cela sous-tend que ces effectifs seront ponctionnés ailleurs, abandonnant d'autres missions.

C'est-à-dire qu'en l'état, un peu plus de contrôle sur les denrées alimentaires à l'importation, signifie moins de contrôles sur les autres types de marchandises :

- armes,
- espèces menacées,
- produits industriels soumis à normes,
- contrefaçons,
- tabac et produits dérivés,
- stupéfiants...



## Plutôt que de faire des fausses promesses à la population, les autorités devraient prendreurgemment des mesures concrètes.

D'abord augmenter massivement les effectifs, aussi bien :

- de contrôle, dans la branche opérations commerciales (OPCO) et dans la branche Surveillance (SURV) ;
- de programmation et de soutien dans la sphère informatique, afin que les personnels et usagers disposent d'une informatique de qualité et efficace, c'est-à-dire ergonomique, facilitatrice, stable ;
- d'analyse des marchandises saisies, avec implantation de laboratoires du ministère des Finances polyvalents et compétents sur les principaux produits, répartis à l'échelle du territoire et notamment présents dans les grandes plateformes logistiques.

Ensuite, lorsque l'on sait que des produits en provenance de telle zone ne respectent pas telles normes, la solution consiste en un moratoire, voire une sortie de l'accord de libre-échange.

La solution ne consiste pas en un contrôle ponctuel d'un infime pourcentage des produits !



## L'évidence s'impose : le bon sens n'existe guère parmi les autorités actuelles, cédant la place à la diversion et au cynisme.

Pour preuve, à peine l'encre de l'accord UE-Mercosur est sèche que la présidence de la Commission européenne s'engage sur d'autres accords de libre-échange, dans un silence médiatique des autorités françaises ! Jusqu'à quand ?

Il appartient à la population de signifier si elle accepte ou pas des gouvernants jouant trop souvent le rôle passe-plat de la mondialisation à outrance.

D'ici là, SOLIDAIRESDouanes continuera de défendre l'intérêt général et de se tenir aux côtés de la société civile en lutte pour un autre commerce : relocalisé et juste.

Paris, le vendredi 30 janvier 2026



Syndicat SOLIDAIRESDouanes

93 bis rue de Montreuil – boîte 56 – 75011 PARIS / [contact@solidaires-douanes.org](mailto:contact@solidaires-douanes.org)

/ + 33 (0)1 73 73 12 50

<http://solidaires-douanes.org/>

SolidairesDouanes

SolidR\_DOUANES

solidaires\_douanes

2/2